

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2013/02/26-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

***Vu** le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 712-3, relatif au conseil d'administration de l'Université, et L. 719-3, relatif aux personnalités extérieures,*

***Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

***Vu** la délibération du conseil d'administration en date du 10 janvier 2012 portant approbation de la liste des personnalités extérieures membres du conseil d'administration,*

DÉCIDE :

OBJET : Approbation d'une personnalité extérieure pour siéger en tant que membre du conseil d'administration

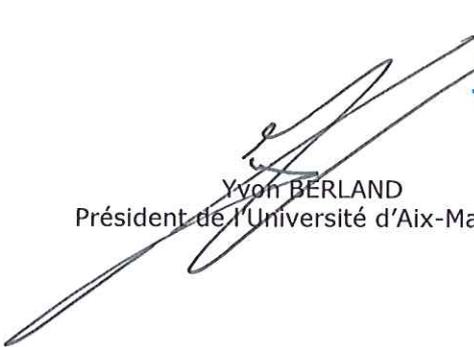
M. Jean-Paul SEGADE ayant démissionné de son mandat de membre du conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille, le Président propose au conseil d'administration de procéder à la désignation d'une nouvelle personnalité extérieure.

Les membres élus du conseil d'administration approuvent la désignation de M. Jean-Jacques ROMATET, Directeur de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM), en tant que personnalité extérieure membre du conseil d'administration pour la durée du mandat du Président restant à courir.

Cette délibération est adoptée par 15 voix pour et 5 abstentions.

Membres en exercice : 29
Membres pouvant délibérer : 22
Quorum : 11
Présents et représentés : 20

Fait à Marseille, le 26 février 2013


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

